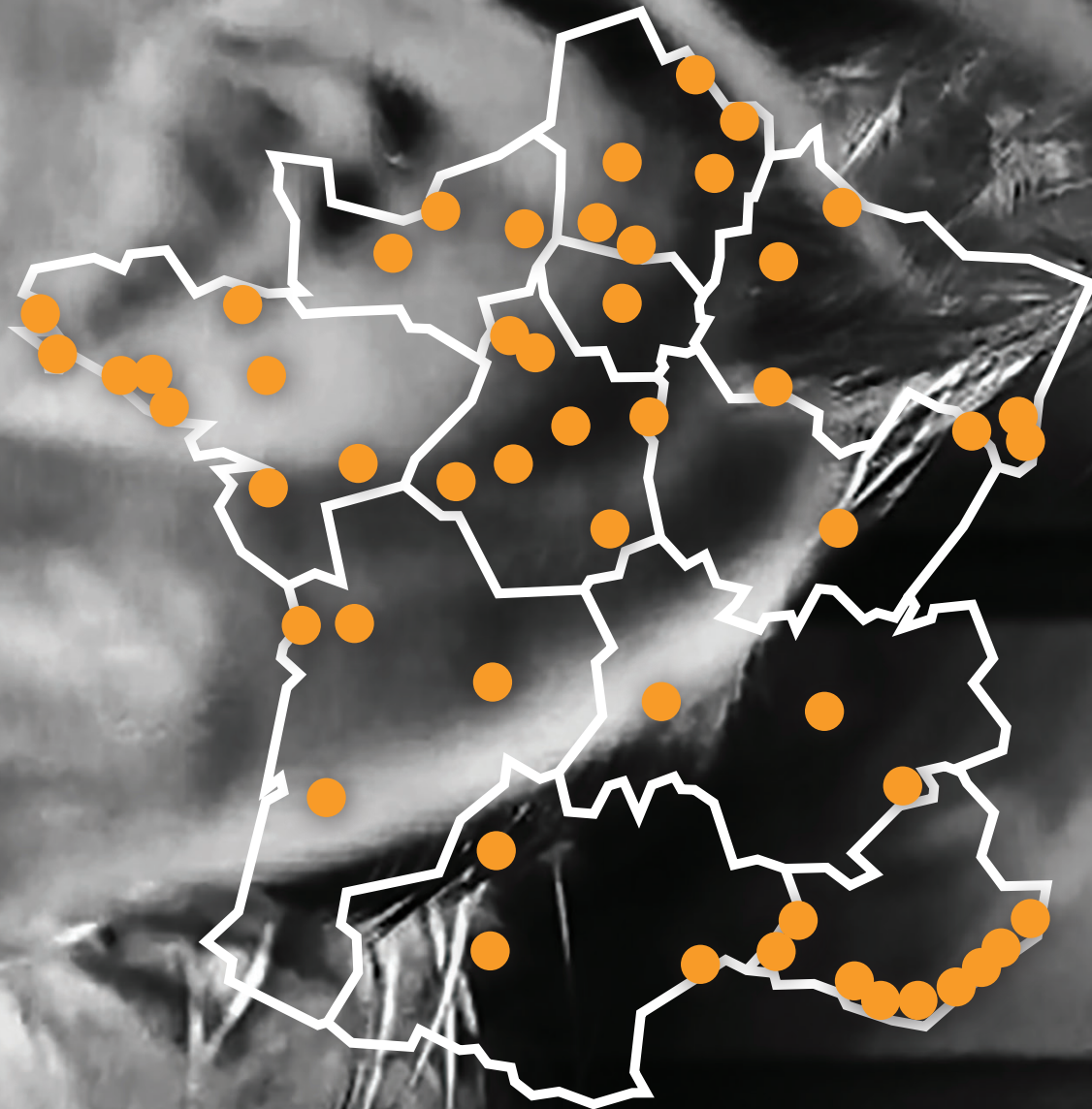


Notre association compte
aujourd'hui près de 30 000
membres et s'appuie sur
un maillage territorial constitué
de 50 groupes locaux.



#STOPCAGES



stopcages.com / stopcages@L214.com / L214.com

février 2018

#STOPCAGES

Les Français comptent sur vous pour faire disparaître

les élevages de poules en cage !

Région
Hauts-de-France



éthique
& animaux



L214



Les études scientifiques le démontrent :

les souffrances et les privations

comportementales sont inhérentes

à l'élevage en cage.

—

Près de 32 millions de poules en France vivent dans des élevages en cage où elles sont entassées jusqu'à 16 par m². L'association L214 a publié des vidéos dans des exploitations du Morbihan (septembre 2014), de l'Ain (mai 2016), de Vendée (avril 2017) et plus récemment dans des Côtes-d'Armor (décembre 2017) montrant des cages emplies à perte de vue dans des conditions sanitaires parfois déplorables.

Après avoir eu une partie du bec coupé sans anesthésie au couvoir lorsqu'elles ne sont que des poussins, elles passent au minimum un an en cage, dans un espace restreint au sol grillagé et incliné. Certaines meurent dans les cages et leurs cadavres se décomposent parmi leurs congénères. Au bout d'un an, les poules, pour certaines presque entièrement déplumées, sont envoyées à l'abattoir.

Pourtant, les poules sont des êtres sensibles, douées d'émotions, et rien ne justifie de les enfermer dans des cages en les privant de leurs besoins essentiels : gratter le sol, prendre des bains de poussière, rechercher la nourriture, picorer, courir, déployer leurs ailes...



Brigitte Gothière
Directrice de l'association L214



Stop à l'élevage

des poules en cage !

L'interdiction de l'élevage des poules en cage est un impératif éthique dans une société qui prend la souffrance des animaux au sérieux.

L'association L214 s'attache à défendre les intérêts des animaux utilisés dans la production alimentaire en révélant leurs conditions d'élevage, de transport, de pêche et d'abattage. Suite aux images révélées par L214, les citoyens ont exprimé leur indignation face aux conditions de vie en cage des poules pondeuses et appellent à une véritable transformation des modèles de production, tant pour les œufs coquilles, que pour les ovoproduits, avec lesquels sont préparés les produits transformés.

Poussées par une opinion publique largement hostile à ce type d'élevage (90 % des Français se montrent favorables à l'interdiction de l'élevage en cage des poules pondeuses, selon un sondage YouGov de février 2018), de nombreuses entreprises agroalimentaires ainsi que les principales enseignes de la grande distribution et de l'hôtellerie se sont déjà engagées à exclure, d'ici 2025, les œufs issus d'élevages en batterie.

Dans cette perspective, les bénévoles de L214 de votre circonscription ont souhaité vous rencontrer pour vous convaincre d'accompagner ce mouvement en conduisant la représentation nationale à prendre des dispositions pour interdire totalement l'élevage des poules en cage.

Nous comptons sur votre mobilisation pour mettre fin à cette souffrance animale inacceptable !



Ce dossier contient :

Citoyens... et consommateurs !	P.4/5
La mobilisation de la société civile	P.6/7
Une couverture médiatique	P.8/9
Une mise à l'agenda politique	P.10/11

CITOYENS...

ET CONSOMMATEURS !

L'opinion publique est largement

hostile à ce type d'élevage :



Français sur 10

se montrent favorables à l'interdiction de l'élevage en cage des poules pondeuses, selon un sondage YouGov de février 2018.

—
4

**Au 15/02/2018,
la pétition a déjà recueilli
70 000 signatures.**

De nombreux signataires
se trouvent près de chez vous :



**4702 signatures en région
Hauts-de-France**

ACCORHOTELS	ALDI	ALPINA	AMORA	Amorino
api	Ammor Dèkès	Auchan	Barilla	BW Best Western
Bonne Maman	brake	Brioche Dorée	Pasquier	SELECTION FARMACIA
Carrefour	colruyt	COLOMBIER CAFE-BOISS	COMPASS	Convivio

Les 2 dernières années ont été un tournant : plus de 100 entreprises agroalimentaires ainsi que les principales enseignes de la grande distribution, de la restauration collective et de l'hôtellerie se sont déjà engagées à exclure, d'ici 2025, les œufs issus d'élevages en batterie.

cora	ERILL COFFEE PUBLIC	Crescendo restaurant	DALINAT	Davigel	DECECCO	DEL'ARTE	Domino's	elior	funch	fraprix
General Mills	RANA	LA COISSANTERIE	GRAND FRAIS	Casino	PANZANI	GRUPPO BIMBO	GÜ	Hilton	HYATT	IKEA
IHG	Intermarché	Jeff & Beuges	Kambly	Kellogg's	Le Mère Poulard	LA MÈRE POULARD	Le Ster	LEADER PRICE	E.Leclerc	Léon
Leclerc	LIDL	Louvre Hotels	Mamie & Ninou	Marie Morin	MARriott	MARS	MAXIMO	METRO	Michel et Augustin	Mondelēz

Soutenir l'interdiction des élevages de poules en cage, c'est démontrer aux citoyens et aux consommateurs que l'État les accompagne dans une véritable démarche de progrès.

MONOPRIX	MONY BLANC	NESTLÉ	newrest	NORMA	LUSTUCU	PEPSICO	picard	Pierre Marfrel	groupe pomona	SCHIEVER
Sodebo	sodexo	Soreal	SUBWAY	MATCH	thiniet	TOUTPARGEL	TRANS GOURMET	Wahby	WYNDHAM HOTELS AND RESORTS	LA BOTTE & PIZZA
MYTHIC BEER	KraftHeinz	groupe daucy	Bjorg Bonnetterre et Compagnie	BOLWARD	BRIDOR	CHATEAU BLANC	FOUR SEASONS HOTELS AND RESORTS	la mie CALINE	IBC MARIA BISCUITS	Marie
Bonduelle	Lagardeye	PAUL	NS nutrition & santé	PATAPAIN	POULLAILLON	SALAD & CO	SOGOOD	= Enseigne basée en région Hauts-de-France		

Un collectif d'universitaires, d'artistes et de personnalités demande à Emmanuel Macron que l'interdiction de l'élevage des poules en cage soit inscrite dans la loi qui sera présentée au Parlement.



Libé MONSIEUR LE PRÉSIDENT, LIBÉREZ LES POULES!

Monsieur le président de la République,

Vous avez porté, pendant la campagne présidentielle, l'ambition d'un élevage plus responsable en prenant l'engagement d'interdire la vente des œufs de poules élevées en batterie d'ici à 2022; le 11 octobre, à Rungis, vous avez renouvelé cette volonté dans votre discours aux Etats généraux de l'alimentation (EGAlim). Nous saluons cette initiative qui répond aux attentes et aux exigences des Français, dont 90% se déclarent favorables à la disparition de ce mode d'élevage particulièrement cruel.

On se souvient de l'onde de choc provoquée par les révélations de l'association de protection animale L214. Une enquête, rendue publique en mai 2016 dans les colonnes du journal le Monde, révélait les conditions de vie déplorables des 200 000 poules d'un élevage de l'Ain, dans lequel elles vivaient au milieu des parasites et parfois aux côtés d'un congénère mort. Plus récemment, des enquêtes réalisées dans des élevages de Vendée en avril 2017, et dans les Côtes-d'Armor, en décembre 2017, étaient tout aussi insupportables : on y découvrait des poules déplumées, parfois entièrement, d'autres blessées ou à l'agonie. Ces images ont illustré pour le grand public les souffrances et les privations comportementales inhérentes à l'élevage en batterie, décrites depuis bien longtemps par la communauté scientifique : difficulté d'étendre pleinement les ailes, sol grillagé, impossibilité de satisfaire des besoins essentiels pour tous les oiseaux, comme construire un nid ou prendre des bains de poussière...

Votre projet d'interdire à la vente les œufs de table issus de ces élevages va dans le bon sens, nous sommes néanmoins convaincus qu'il faut poursuivre ce mouvement, en engageant la filière vers une sortie totale des cages. Une mesure de bon sens, logique et nécessaire: sans cela, des œufs de batterie continueraient d'être vendus aux consommateurs dans les produits de consommation courante, tels que les gâteaux, les biscuits ou encore les plats préparés. Tout cela à leur insu, puisque l'étiquetage ne mentionne pas au consommateur le

mode d'élevage pour les œufs contenus dans ces produits élaborés. Cette sortie totale des cages est possible; les entreprises ont déjà saisi l'opportunité de cette évolution. La récurrence des scandales sanitaires, notamment le dernier en date avec la contamination au Fipronil, et la préoccupation croissante des consommateurs à l'égard des animaux ont conduit les groupes leaders de la grande distribution et de tous les secteurs de l'alimentation à s'engager à abandonner les œufs de batterie dont, décidément, plus personne ne veut... Grâce à ces engagements, l'horizon d'une France plus attentive aux animaux et aux attentes des citoyens et des entreprises se dessine. La «transformation» que vous appelez de tous vos vœux trouverait alors son véritable sens et plus aucune poule n'aurait à endurer une vie entière passée en cage.

Il vous appartient maintenant, Monsieur le président de la République, de poursuivre cette dynamique en prenant les mesures nécessaires pour que l'interdiction de l'élevage en cage des poules pondeuses soit portée dans la loi qui sera présentée au Parlement au premier semestre 2018. Saisir l'opportunité de s'engager dans cette stratégie, c'est assurer aux entreprises et aux consommateurs que l'Etat les accompagne, c'est également témoigner aux citoyens que la prise en compte de la souffrance des animaux s'inscrit pleinement dans la concertation menée lors des états généraux de l'alimentation.

Signataires: Fabienne Agasse, maître de conférences, Grenoble, Institut des neurosciences (GIN); Aurélien Barrau, Astrophysicien, professeur, université Grenoble-Alpes; Stéphane Bern, journaliste et animateur; Alain Bougrain-Dubourg, journaliste et président de la LPO; Dalila Bovet, ethologue, maître de conférences, université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense; Yolaine de La Bigne, journaliste; Hugo Desnoyer, maître artisan boucher; Lolita Lempicka, styliste; Frédéric Lenoir, philosophe et président de l'association Ensemble pour les animaux; Christine Marcandier, maître de conférences en littérature classique, université Aix-Marseille; Guillaume Meurice, humoriste; Jeff Panacloc, ventriloque et humoriste; Martin Page, écrivain; Laurence Parisot, présidente d'honneur du Medef; Corine Pelluchon, philosophe, professeure, université Paris-Est-Marne-La-Vallée; Jean-Marc Pons, maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle; Philippe Reigné, juriste, professeur, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam); Véronique Sanson, chanteuse; Cédric Sueur, ethologue, maître de conférences, université de Strasbourg; Mathieu Vidard, journaliste et animateur. **Publié le 19 décembre 2017**

UNE COUVERTURE

MÉDIATIQUE

Les médias nationaux

s'intéressent à cette question.

franceinfo

BIENTÔT PLUS DE POULES PONDEUSES EN CAGE ?

France Info, 31.12.2017

BFM TV

ŒUF : L214 DEMANDE L'INTERDICTION DE TOUT ÉLEVAGE EN BATTERIE D'ICI À 2025

BFM TV, 11.12.2017

Midi Libre

PROMISCUITÉ, CADAVRES PUTRÉFIÉS... L214 ÉPINGLE UN ÉLEVAGE DE POULES EFFROYABLE

Midi Libre, 11.12.2017

LE FIGARO

CARREFOUR VISE 100 % D'ŒUFS «HORS CAGE» EN EUROPE D'ICI À 2025

Le Figaro, 08.11.2017

HUFFPOST

NESTLÉ VA ABANDONNER LES ŒUFS DE POULES EN CAGE

HuffPost, 02.11.2017

Le Monde

ŒUFS EN BATTERIE SOUS HAUTE TENSION

Le Monde, 08.05.2017

La Provence

L214 VEUT ATTIRER L'ATTENTION DES DÉPUTÉS

La Provence, 15.02.2018

LIBÉRATION

POULES EN CAGES : DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE BATTUES EN BATTERIE PAR L214

Libération, 10.12.2017

L'Humanité

STOP À L'ÉLEVAGE DE POULES EN CAGE, L'APPEL DE STÉPHANE BERN

L'Humanité, 11.12.2017

20 minutes

L214 DONNE LA CHAIR DE POULES

20 minutes, 11.12.2017

20 minutes

L'ŒUF DE POULES ÉLEVÉES EN CAGE BIENTÔT RÉVOLU

20 minutes, 11.12.2017



**LA FILIÈRE
DES ŒUFS
TIRAILLÉE PAR
LES DEMANDES
DE LA GRANDE
DISTRIBUTION**

L'Usine Nouvelle,
03.05.2017



**LA FILIÈRE
SE PRÉPARE
À SORTIR
DES CAGES**

La France Agricole,
04.05.2017



**LES FRANÇAIS
AIMENT DE PLUS
EN PLUS LES ŒUFS
DE POULES
ÉLEVÉES EN
PLEIN AIR**

RTL, 14.10.2016



**LA FIN ANNONCÉE
DES ŒUFS
DE BATTERIE**

Femme actuelle,
08.03.2017



**LES POULES
PONDEUSES
DÉPLOIENT
LEURS AILES**

La Croix, 06.02.2017



**AUCHAN
ABANDONNE LES
ŒUFS DE POULES
EN CAGE**

Valeurs actuelles,
14.04.2017



**ŒUFS DE POULES
EN BATTERIE :
POURQUOI
LA GRANDE
DISTRIBUTION
DIT STOP**

Novethic, 17.02.2017



**LES POULES
PONDEUSES
EN CAGE BIENTÔT
LIBÉRÉES**

Les Echos, 10.01.2017



**LES POULES
EN BATTERIE, C'EST
BIENTÔT FINI**

Le Parisien, 14.04.2017



UNE MISE À L'AGENDA POLITIQUE

—

En quelques semaines, une vingtaine de parlementaires de tous horizons ont interrogé le gouvernement pour « connaître les dispositions qu'il entend prendre pour faire cesser totalement l'élevage en cage des poules pondeuses et d'en préciser le calendrier et les modalités de mise en œuvre. »

À l'Assemblée nationale :

- Question N° 3865 de M. Éric Diard (Les Républicains - Bouches-du-Rhône)
- Question N° 3867 de M. Olivier Falorni (Non inscrit - Charente-Maritime)
- Question N° 3868 de Mme Émilie Guerel (La République en Marche - Var)
- Question N° 3869 de Mme Claire O'Petit (La République en Marche - Eure)
- Question N° 3870 de Mme Valérie Bazin-Malgras (Les Républicains - Aube)
- Question N° 3871 de Mme Maud Petit (Mouvement Démocrate et apparentés - Val-de-Marne)
- Question N° 3873 de Mme Bénédicte Taurine (La France insoumise/PCF - Ariège)
- Question N° 3882 de Mme Barbara Pompili (La République en Marche - Somme)
- Question N° 4113 de Mme Typhanie Degois (La République en Marche - Savoie)
- Question N° 4510 de Mme Laurence Vanceunebrock-Mialon (La République en Marche - Allier)
- Question N° 4630 de M. Jean-Michel Mis (La République en Marche - Loire)
- Question N° 4631 de M. Jean-Luc Lagleize (Mouvement Démocrate et apparentés - Haute-Garonne)
- Question N° 4632 de Mme Laëtitia Romeiro Dias (La République en Marche - Essonne)
- Question N° 4845 de Mme Bérangère Couillard (La République en Marche - Gironde)
- Question N° 5069 de Mme Danielle Brulebois (La République en Marche - Jura)

Au Sénat :

- Question écrite n° 02533 de Mme Céline Boulay-Espéronnier (Paris - Les Républicains)
- Question écrite n° 02541 de M. Jean-Pierre Leleux (Alpes-Maritimes - Les Républicains)
- Question écrite n° 02552 de Mme Christine Lanfranchi Dorgal (Var - Les Républicains)
- Question écrite n° 02640 de Mme Marie-Françoise Perol-Dumont (Haute-Vienne - Groupe Socialiste et Républicain)
- Question écrite n° 02873 de Mme Viviane Malet (La Réunion - Les Républicains)
- Question écrite n° 02921 de M. Roland Courteau (Aude - Groupe Socialiste et Républicain)
- Question écrite n° 03014 de M. Olivier Paccaud (Oise - Les Républicains)
- Question écrite n° 03041 de M. Michel Dagbert (Pas-de-Calais - Groupe Socialiste et Républicain)

Et dans votre région :

- **Assemblée Nationale :** Question N° 3882 de Mme Barbara Pompili (La République en Marche - Somme)
- **Sénat :** Question écrite n° 03014 de M. Olivier Paccaud (Oise - Les Républicains)
- **Sénat :** Question écrite n° 03041 de M. Michel Dagbert (Pas-de-Calais - Groupe Socialiste et Républicain)

« **Quand j'ai pris l'engagement pendant la campagne que les œufs vendus aux consommateurs ne seraient issus que d'élevages en plein air d'ici 2022, c'est parce qu'aussi nous pouvons ensemble atteindre cet objectif.** »

Emmanuel Macron

Président de la République, lors du discours de clôture du premier chantier des États généraux de l'alimentation, le 11 octobre 2017, à Rungis.

—

La restitution de la consultation publique des États généraux de l'alimentation a présenté l'arrêt de l'élevage en cage dans le palmarès des solutions les plus soutenues par les organisations.

1

Mettre en place un étiquetage obligatoire du mode d'élevage et d'abattage pour tous les produits carnés, laitiers et ovo-produits, sur le modèle des œufs.
2308 votes favorables.

2

S'engager à l'arrêt progressif des cages en élevage et financer un plan de transition vers des élevages sans cage.
1996 votes favorables.

3

Abroger les textes de loi imposant les protéines carnées dans les écoles.
1094 votes favorables.

Élus, citoyens, consommateurs, associations, organisations, scientifiques, universitaires, artistes, journalistes... la société dans son ensemble est mobilisée pour mettre un terme à cette souffrance. Les députés sont appelés à accompagner ce mouvement en engageant le Parlement à inscrire dans la loi l'interdiction totale de l'élevage des poules en cage.